

Réf. : MFP/15025896

Lausanne, le 30 octobre 2019

Consultation fédérale : modification de la loi fédérale sur l'application de sanctions internationales (loi sur les embargos)

Monsieur,

Le Gouvernement vaudois a bien reçu le projet de modification de la loi sur l'application de sanctions internationales et vous remercie de l'avoir associé à la consultation.

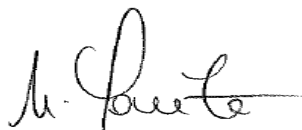
Après lecture du projet et l'examen de son contenu, le Conseil d'Etat salue l'introduction d'une base légale qui permet à la Suisse de poursuivre sa politique de neutralité, en particulier s'agissant des sanctions en lien avec la situation de conflit entre la Russie et l'Ukraine. Il prend acte que la disposition proposée pourra, à l'avenir, être utilisée dans des cas comparables, seulement si la sauvegarde des intérêts du pays l'exige.

Il approuve dès lors pleinement le projet, sans formuler de remarques particulières.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

LA PRESIDENTE



Nuria Gorrite

LE CHANCELIER



Vincent Grandjean

Copies

- SG-DEIS
- OAE